

Le suicide

Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine

Direction de la santé publique

Octobre 2022

Québec 

Rédaction et analyse des données

Lisa-Marie Jalbert, agente de planification, programmation et recherche

Sandrine Leblanc-Florent, agente de planification, programmation et recherche

Révision du contenu

Ariane Courville, médecin-conseil en santé publique

Révision linguistique

Julie Dubé, agente administrative

Production et diffusion

Direction de santé publique Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine

144, boulevard Gaspé

Gaspé (Québec) G4X 1A9

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2022

Bibliothèque et Archives Canada, 2022

ISBN : 978-2-550-93363-2 (version PDF)

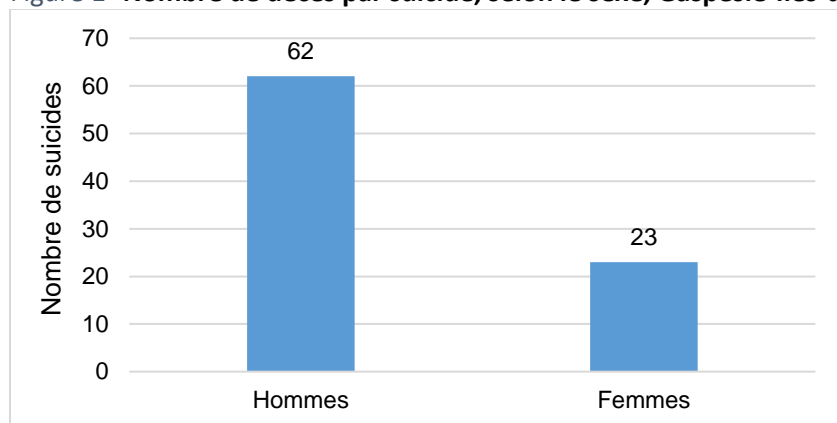
Introduction

Le présent document vise à présenter les données plus récentes disponibles sur l'enjeu du suicide en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. Des indicateurs sur les décès par suicide et les hospitalisations pour tentative de suicide sont présentés. Les données ont été extraites de l'Infocentre de santé publique et du registre des événements démographiques du ministère de la Santé et des Services sociaux.

Les décès par suicide

Au total, pour les cinq années 2016 à 2020p, 85 personnes se sont suicidées en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. De ce nombre, 62 étaient des hommes et 23 étaient des femmes (Figure 1). Ainsi, 73% des suicides survenus dans la région au cours de cette période étaient par des hommes.

Figure 1 **Nombre de décès par suicide, selon le sexe, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, 2016 à 2020p**



Source : MSSS, Fichier des décès de 2016 à 2020
p : les données de 2020 sont provisoires

Parmi les 85 décès par suicide dans la région Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine entre 2016 et 2020, 40 sont survenus dans le RLS de la Baie-des-Chaleurs (24 pour la MRC Avignon et 16 pour la MRC Bonaventure). C'est une proportion de 47% des décès par suicide, alors que 36% de la population régionale réside dans ce RLS. À l'opposé, le RLS comptant le moins de décès par suicide est celui des Îles-de-la-Madeleine, la proportion de décès par suicide survenu dans ce RLS est de 7%, alors que 14% de la population régionale vit sur ce territoire (Tableau 1).

Tableau 1 Nombre de décès par suicide et taux brut (pour 100 000 personnes), 2016 à 2020p

	Nombre	Taux brut (pour 100 000 personnes)
RLS Baie-des-Chaleurs	40	24,7+
RLS Rocher-Percé	11	13,6*
RLS Côte-de-Gaspé	19	20,3*+
RLS Haute-Gaspésie	9	16,6*
RTS Gaspésie	79	15,8+
RTS Îles-de-la-Madeleine	6	9,5**
Région Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	85	18,8+
Ensemble du Québec	5354	12,7

Source : MSSS, Fichier des décès de 2016 à 2020

p : les données de 2020 sont provisoires

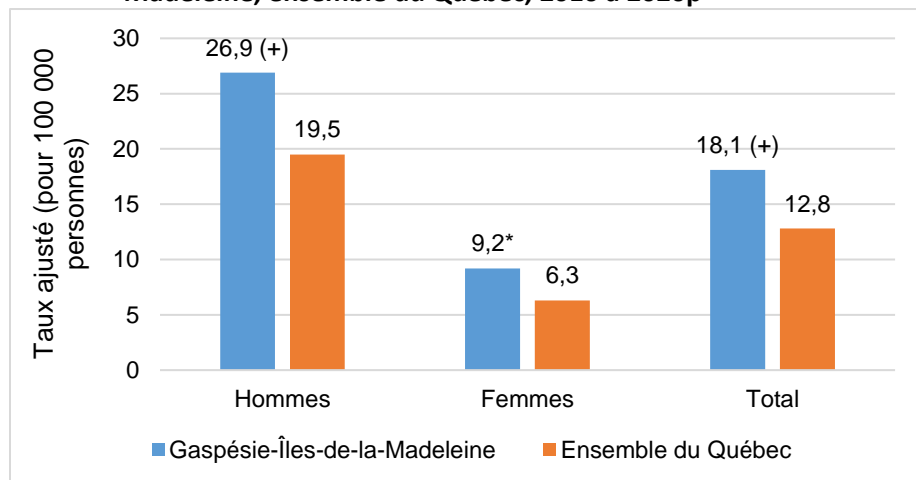
+ : valeur significativement plus élevée que celle du reste du Québec, au seuil de 0,05

* Coefficient de variation supérieur à 16,66 % et inférieur ou égal à 33,33 %. La valeur doit être interprétée avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 33,33 %. La valeur n'est présentée qu'à titre indicatif.

Pour les années 2016 à 2020, le taux ajusté de décès par suicide pour 100 000 personnes est de 18,1 en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et de 12,8 dans la province, une différence significative. Le taux ajusté pour les hommes de la région (26,9 pour 100 000 personnes) est supérieur à celui des hommes de la province (19,5 pour 100 000). Enfin, pour les femmes, la différence n'est pas significative entre celles de la région et celles de la province, avec des taux ajustés respectifs de 9,2 et de 6,3 pour 100 000 personnes (Figure 2).

Figure 2 Taux ajusté¹ de décès par suicide (pour 100 000 personnes), selon le sexe, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, ensemble du Québec, 2016 à 2020p



Sources : MSSS, Fichier des décès de 2016 à 2020

¹ Taux par 100 000 personnes, ajusté selon la structure par âge, sexes réunis, de la population du Québec en 2016

p : les données de 2020 sont provisoires

(+) : valeur significativement plus élevée que celle du reste du Québec, au seuil de 0,05

* Coefficient de variation supérieur à 16,66 % et inférieur ou égal à 33,33 %. La valeur doit être interprétée avec prudence.

En Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, le groupe d'âge des 45 à 64 ans est le plus touché quant aux décès par suicide. Sur les 85 décès par suicide dénombrés pour la période 2016 à 2020, 40 décès étaient chez ce groupe d'âge. Le taux de 26,4 décès par suicide pour 100 000 personnes dans la région chez les 45 à 64 ans est significativement plus élevé que celui du reste du Québec. À l'opposé, le groupe des 24 ans et moins est celui avec le plus faible taux de décès par suicide (6,5 pour 100 000 dans la région et 4,2 pour 100 000 dans la province). En Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, 6 personnes de 24 ans et moins sont décédées par suicide entre 2016 et 2020 (Tableau 2).

Ensuite, le taux de décès par suicide chez les 25 à 44 ans est de 21,5 pour 100 000 dans la région et de 13,6 pour 100 000 dans la province, un taux significativement plus élevé en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine que dans le reste du Québec. Dans la région, 19 personnes sont décédées par suicide dans ce groupe d'âge lors de la période 2016 à 2020. Finalement, 20 décès par suicide chez les 65 ans et plus sont dénombrés entre 2016 et 2020 dans la région, avec un taux de 16,6 pour 100 000. Le taux ne se différencie pas de celui du Québec (12,7 pour 100 000) (Tableau 2).

Tableau 2 **Nombre et taux brut de décès par suicide (pour 100 000 personnes), selon le groupe d'âge, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, ensemble du Québec, 2016 à 2020p**

	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine		Ensemble du Québec
	Nombre	Taux (pour 100 000 personnes)	Taux (pour 100 000 personnes)
24 ans et moins	6	6,5**	4,2
25-44 ans	19	21,5* +	13,6
45-64 ans	40	26,4 +	19,3
65 ans et plus	20	16,6*	12,7
Total	85	18,8 +	12,5

Source : MSSS, Fichier des décès de 2016 à 2020

p : les données de 2020 sont provisoires

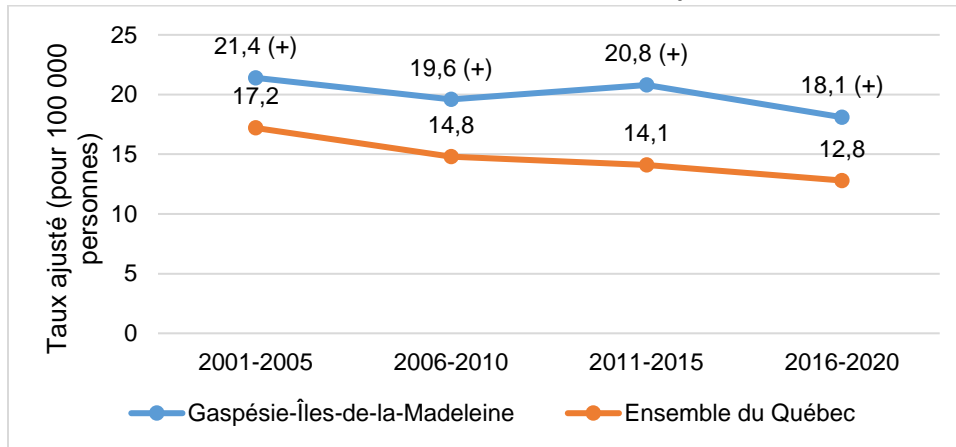
+ : valeur significativement plus élevée que celle du reste du Québec, au seuil de 0,05

* Coefficient de variation supérieur à 16,66 % et inférieur ou égal à 33,33 %. La valeur doit être interprétée avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 33,33 %. La valeur n'est présentée qu'à titre indicatif.

Entre 2001-2005 et 2016-2020, les taux ajustés de décès par suicide sont significativement plus élevés en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine qu'au Québec, et ce pour les quatre périodes présentées (Figure 3).

Figure 3 **Taux ajusté¹ de décès par suicide (pour 100 000 personnes), Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, ensemble du Québec, 2001-2005 à 2016-2020p**



Source : MSSS, Fichier des décès de 2016 à 2020

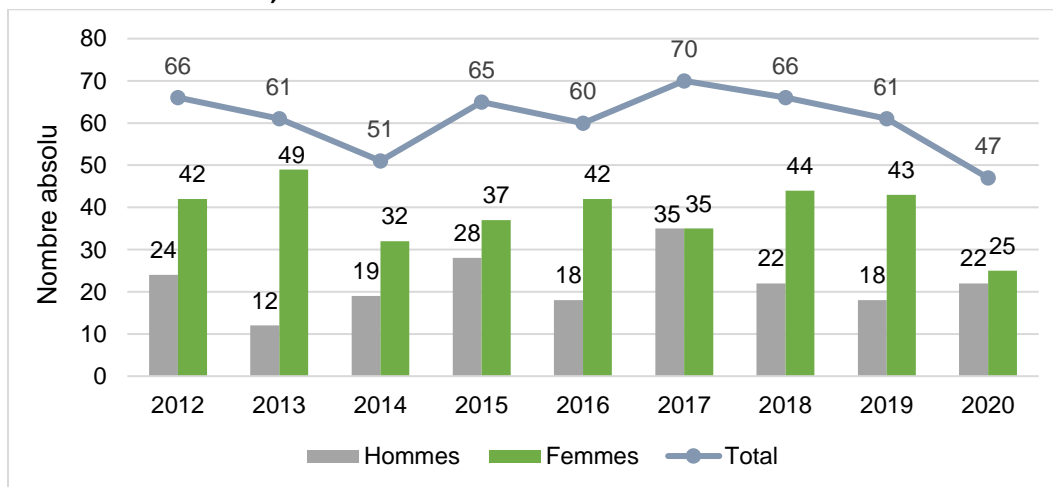
p : les données de 2020 sont provisoires

¹ Taux ajusté selon la structure par âge (<1, 1 à 4, 5 à 9, 10 à 14 ..., 80 à 84, 85 à 89, 90 ans et plus), sexes réunis, de la population de l'ensemble du Québec en 2011.

Les hospitalisations pour tentative de suicide

En Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, entre 2012 et 2020, il y a en moyenne 61 hospitalisations par année pour tentative de suicide. Les femmes sont plus nombreuses que les hommes à être hospitalisées suite à une tentative de suicide. En moyenne, entre 2012 et 2020, 39 hospitalisations pour tentative de suicide sont dénombrées chez les femmes par année, comparativement à 22 chez les hommes. Depuis 2017, une certaine tendance à la baisse semble s'observer, passant de 70 hospitalisations pour tentative de suicide à 47 en 2020. (Figure 4).

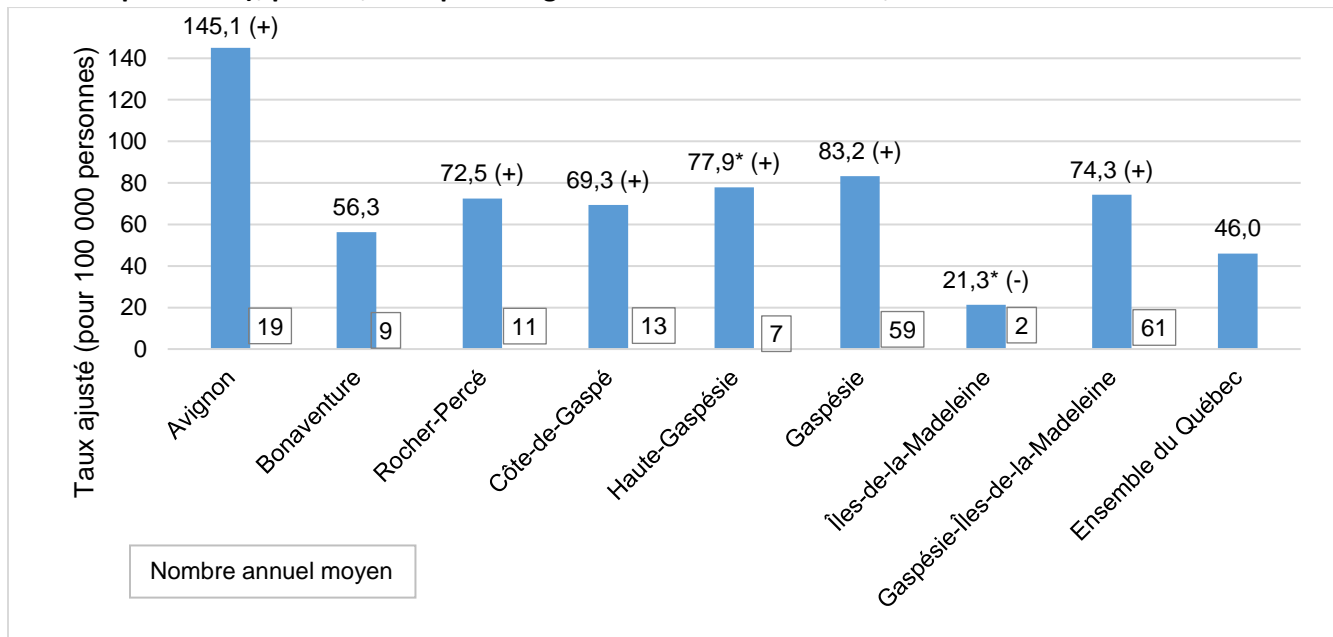
Figure 4 **Nombre d'hospitalisations pour tentative de suicide, selon le sexe et au total, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, 2012 à 2020**



Source : MSSS, Fichier des hospitalisations MED-ÉCHO

Pour la période 2016 à 2020, la MRC Avignon est celle avec le plus haut taux d'hospitalisation pour tentative de suicide, soit 145,1 pour 100 000 personnes, un taux statistiquement supérieur à celui du Québec. Près du tiers des hospitalisations de la région pour tentative de suicide concernent des personnes de la MRC Avignon, soit 19 des 61 hospitalisations. À l'opposé, les Îles-de-la-Madeleine ont le taux d'hospitalisation pour tentative de suicide le plus faible (21,3 pour 100 000 personnes). C'est d'ailleurs le seul territoire de la région ayant un taux significativement plus faible que celui du Québec. La MRC Bonaventure a un taux qui ne se différencie pas de celui de la province, alors que les RLS du Rocher-Percé, de la Côte-de-Gaspé et de la Haute-Gaspésie ont des taux significativement plus élevés que ceux du Québec (Figure 5).

Figure 5 **Nombre annuel moyen et taux ajusté d'hospitalisation pour tentative de suicide (pour 100 000 personnes), par RLS, MRC pour Avignon et Bonaventure et RTS, 2016 à 2020**



Source : MSSS, Fichier des hospitalisations MED-ÉCHO

¹ Taux ajusté selon la structure par âge (<1, 1 à 4, 5 à 9, 10 à 14 ..., 80 à 84, 85 à 89, 90 ans et plus), sexes réunis, de la population de l'ensemble du Québec en 2011.

(+) Valeur significativement plus élevée que celle du reste du Québec, au seuil de 5 %.

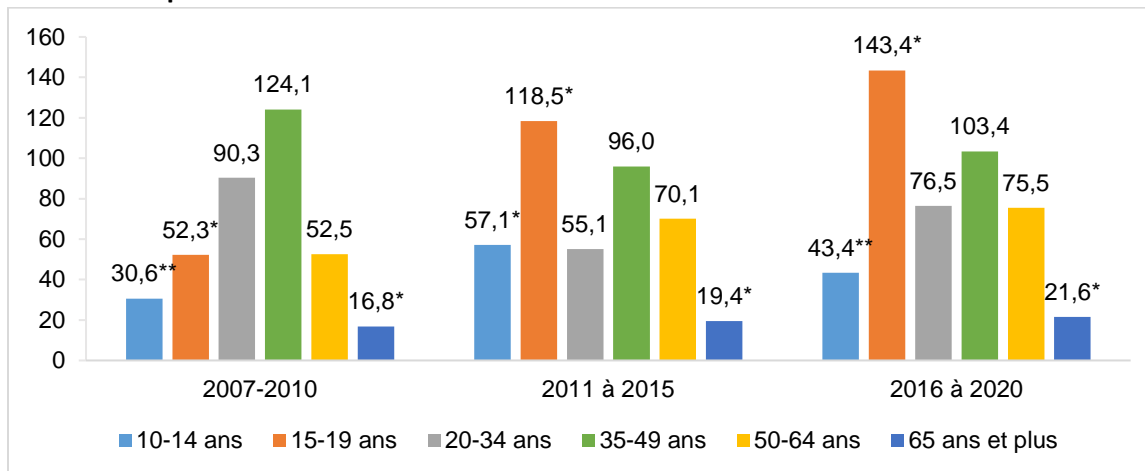
* Coefficient de variation supérieur à 16,66 % et inférieur ou égal à 33,33 %. La valeur doit être interprétée avec prudence.

Tel que présenté à la figure 6, pour la période de 2011-2015 et celle de 2016-2020, le taux d'hospitalisation pour tentatives de suicide est plus élevé chez les 15-19 ans en comparaison aux autres groupes d'âge, à l'exception du groupe des 35-49 ans qui a une différence non significative. De plus, le taux chez les 15-19 ans affiche une tendance à la hausse en passant de 52,3 pour 100 000 en 2007-2010 à 143,4 pour 100 000 en 2016-2020.

À l'inverse, le groupe des 65 ans et plus affiche généralement un taux significativement moins élevé que les autres groupes d'âge. Le taux chez les 65 ans et plus demeure relativement stable.

Le taux d'hospitalisation pour tentative de suicide chez les 50-64 ans tend à augmenter en passant de 52,5 pour 100 000 en 2007-2010 à 75,5 pour 100 000 en 2016-2020.

Figure 6 Taux d'hospitalisation pour tentatives de suicide (pour 100 000 personnes), par groupe d'âge, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine



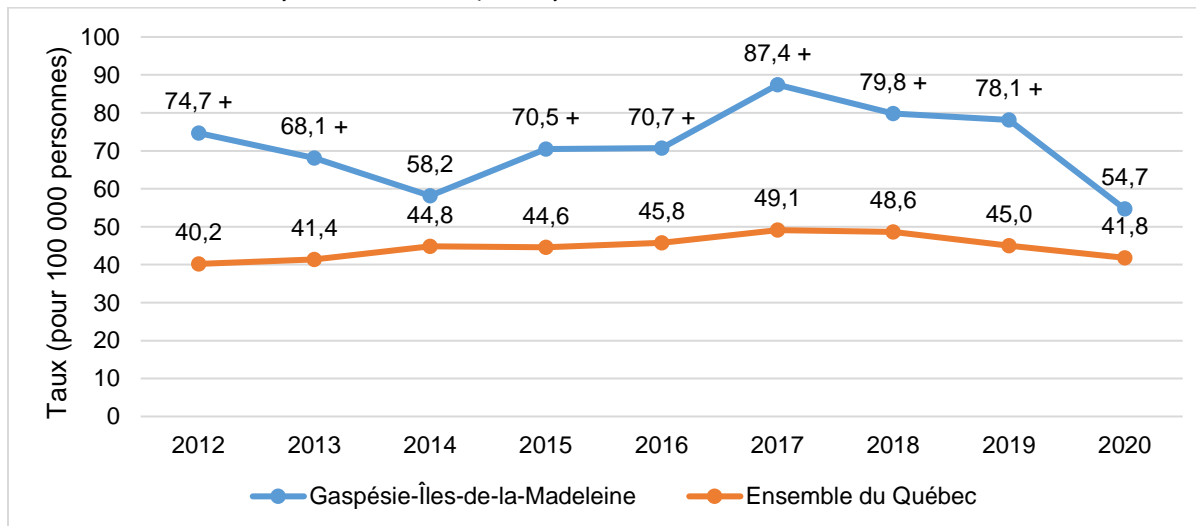
Source : MSSS, Fichier des hospitalisations MED-ÉCHO

* Coefficient de variation supérieur à 16,66 % et inférieur ou égal à 33,33 %. La valeur doit être interprétée avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 33,33 %. La valeur n'est présentée qu'à titre indicatif.

Entre 2012 et 2020, la comparaison des taux ajustés entre la région et le Québec démontre que les taux d'hospitalisation pour tentative de suicide sont significativement supérieurs en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine qu'au Québec pour la majorité des années présentées, à l'exception de 2014 et 2020 où la différence n'est pas significative (Figure 7).

Figure 7 Taux ajusté¹ d'hospitalisation pour tentative de suicide (pour 100 000 personnes), Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, ensemble du Québec, 2012 à 2020



Source : MSSS, Fichier des hospitalisations MED-ÉCHO

¹ Taux ajusté selon la structure par âge (<1, 1 à 4, 5 à 9, 10 à 14 ..., 80 à 84, 85 à 89, 90 ans et plus), sexes réunis, de la population de l'ensemble du Québec en 2011.

(+) Valeur significativement plus élevée que celle du reste du Québec, au seuil de 5 %.

Conclusion

En terminant, rappelons que les taux de suicide sont plus élevés dans la région que dans le reste du Québec, or, c'est principalement en raison des taux plus élevés chez les hommes que cette différence est significative. De plus, bien que les femmes sont moins nombreuses à se suicider, elles sont plus nombreuses à être hospitalisées suite à une tentative de suicide. Puis, une augmentation des hospitalisations pour tentative de suicide s'observe chez les jeunes de 15 à 19 ans. Enfin, la MRC Avignon a les taux les plus élevés de décès par suicide et d'hospitalisations pour tentative de suicide.

**Centre intégré
de santé
et de services sociaux
de la Gaspésie**

Québec 